

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Arrêté du 9 février 2010 modifiant l'arrêté du 21 août 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants

NOR : SASS1030070A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-47-7 ;
Vu l'arrêté du 21 août 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 21 août 2007 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :
« En tant qu'ancien agent de direction du régime général désigné par le président du comité exécutif des directeurs de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale, suppléante : Mme Bouzou (Marie-Claire), en remplacement de M. Pelat (Michel). »

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale au ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 9 février 2010.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef de service adjoint
au directeur de la sécurité sociale,*
J.-L. REY